

CETTE FUSION DES COMMISSIONS

Le projet renvoyé à un comité

Le caucus du conseil hier

Le premier caucus général du conseil est passé et le principe de la fusion des commissions civiles n'a pas encore été reconnu.

Le maire, les échevins Penny, Costigan et Savignac se sont déclarés formellement en faveur du projet, mais la majorité du conseil est plus sage de renvoyer la question à un comité d'enquête, qui devra faire rapport sur cette fameuse question sera de nature à produire des économies.

A trois heures précises, tous les nouveaux échevins étaient à leurs postes. Disons tout de suite que tous paraissent parfaitement à l'aise dans leur fauteuil de peluche rouge.

Quelques minutes plus tard, les autres membres du conseil étaient arrivés, à l'exception de M. M. Beausoleil, Préneaux et McBride. Le maire explique le but de la réunion.

Il s'agit de considérer l'opportunité de fusionner les différentes commissions civiles. Cette question est très importante et crée des différences d'opinion. Cependant, elle doit être étudiée au seul point de vue des intérêts de la ville. Pour lui, il est convaincu que cette fusion est devenue nécessaire, à cause du peu de ressources dont peuvent disposer les diverses commissions.

M. Smith explique alors au long le projet que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs et qui réduirait à 10 le nombre des commissions civiles.

L'échevin Brunet fait alors remarquer au maire que ce dernier a été nommé président d'un comité choisi par le conseil, il y a deux ans, pour étudier cette question. Ce comité n'a pas encore été réuni. Ce n'est pas le moment, au sortir d'une élection, et alors que le conseil compte plusieurs nouveaux membres, qui, nécessairement ne sont pas au courant des affaires d'administration, de discuter des questions civiles, de presser l'adoption d'un projet qui n'a pas été étudié à fond.

L'échevin Savignac est en faveur du principe. L'adoption de la fusion des commissions de l'eau et des chemins. Il croit cependant que la question doit être discutée avec soin, avant que le conseil se prononce.

L'échevin Rainville croit que l'on pourrait peut-être réduire les dépenses en fusionnant les commissions de l'eau, des chemins et des vidanges, mais il est d'opinion que la fusion d'autres commissions ne rapportera aucun avantage. Il croit que l'on ne peut se demander si le temps est venu de faire ces changements qui changeraient radicalement l'organisation municipale. M. Rainville ne veut pas que le moment soit bien choisi.

Le maire lit alors une lettre de M. Beausoleil, qui ne peut assister au caucus. Le représentant du quartier Est déclare qu'il est opposé à la combinaison de l'eau et des chemins, mais qu'il est en faveur de la question qui a été étudiée à fond.

L'échevin Stevenson ne voit pas les avantages que la ville pourrait retirer de cette fameuse fusion. Il faudrait réunir le personnel des différents départements, et par suite les dépenses seraient les mêmes. Cependant le conseil doit travailler à diminuer les dépenses. Dans ce but, pour sa part, il ne serait pas opposé à la fusion des commissions de l'eau et de l'hôtel de ville, des chemins, des parcs et traverses, mais les économies réalisées par cette combinaison seront nulles ou à peu près. Il voudrait renvoyer la question à un comité.

Les échevins Penny et Costigan sont en faveur du projet. M. Costigan est convaincu que la ville ferait des économies au montant de \$50,000, si l'on fusionnait les commissions des chemins et de l'eau.

L'échevin Préfontaine est prêt à supporter toute mesure qui tendra à diminuer les dépenses de la ville. Cependant, il n'est pas disposé à se prononcer maintenant sur le projet soumis. Vu les intérêts en jeu, les susceptibilités qu'il faut ménager et les droits des différentes parties de la population qu'on ne saurait ignorer, il croit que la question devrait être renvoyée à un comité d'enquête, qui fera rapport plus tard que le 1er janvier.

L'échevin Brunet fait remarquer qu'on ne peut adopter le principe d'une chose quand on ne connaît pas cette chose.

L'échevin Rainville propose alors un amendement qu'un comité spécial soit nommé, lundi, pour étudier toute la question et démontrer par des statistiques si le projet de fusion créera des économies pour la ville, ce comité devant faire rapport dans trois mois. L'amendement est adopté par un vote de 16 contre 7, et la séance est levée.

Le vote s'est divisé comme suit: Pour: Dupuis, Brunet, Oulmet, Rainville, Charpentier, Préfontaine, Kluska, Wilson, Grothé, Turner, Jacques, Dupré, Lefebvre, Marsolais, Frévo et Connaughton. Contre: Harper, Atwater, Penny, Savignac, Reneault, Stevenson et Costigan.

OBITUAIRE

M. H. R. Ritchie, agent de papeterie de la compagnie du Grand Tronc, est mort hier à sa résidence, rue Prince Arthur No. 348, à l'âge de 62 ans. Il y avait quarante ans que M. Ritchie était employé de la compagnie.

La belle de la saison

La jeune fille élégante du jour pourrait porter le titre de reine de la Fête de Chamoux, car cette doublure populaire semble être l'indispensable, pour se mettre élégante et à la mode. Les beautés affectent à plus dans les jupes, manches et jolies collerettes, et elle donne une raideur durable, sans rival, qu'on la coupe en travers de la marchandise.

AUTOUR DU PARLEMENT

Discours sur le budget

Ovation à M. Wallace

Séance des moins tourmentées hier.

Sir Richard et sir Chas. Hibbert ont discuté sur le budget, sans que l'un ni l'autre apporte beaucoup de neuf. Et puis ces discours sont tellement bourrés de chiffres, qu'il faut lire dans le "Herald" et crayon à la main pour les bien comprendre.

Il s'agit de dire que sir Richard voit les choses bien en noir et qu'il ne veut pas de tarif intercolonial. Sir Hibbert a surtout abondé en tableaux comparatifs.

M. McShane a donné avis d'un bon nombre de questions au sujet du budget de Montréal.

Une démonstration oratoire a eu lieu hier soir à Ottawa en l'honneur de M. Clarke Wallace dont la résignation a été chaleureusement appréciée.

L'événement le plus notable de la soirée a été très certainement la lecture d'une lettre de M. McCarthy approuvant M. Wallace retirant toutes les attaques que le chef-club-rigiste a pu faire contre l'ex-contrôleur des douanes, et félicitant les orateurs de leur opposition au rétablissement des écoles séparées à Manitoba.

Les associations conservatrices d'Ottawa ont résolu de faire une démonstration à sir Charles Tupper, lors de son arrivée dans la capitale.

Une députation de militaires a eu, ce matin, une entrevue avec le ministre de la milice au sujet de la réorganisation de la batterie de garnison de Toronto.

Quelques-uns ne sont pas officiellement annoncés, mais il est probable que le projet d'amélioration de nos armements et moyens de défense, comprend la réorganisation et l'augmentation du nombre des batteries de campagne et de garnison. On attend sous peu un rapport de la milice sur un rapport du colonel Lake qui est en ce moment en Angleterre pour consulter les autorités anglaises sur les défenses du Canada et faire une enquête sur les diverses carabines en usage dans l'armée anglaise.

Jamais les affaires militaires n'ont autant occupé les esprits qu'en ce moment. Chaque jour, des colonels, majors et autres soldats politiques vont donner des conseils au ministre de la milice, et à son tour, le ministre attend le rapport du colonel.

M. McShane doit demander si le gouvernement a reçu une requête favorable à l'abolition de la taxe sur le tonnage des navires dans le port de Montréal; aussi si c'est l'intention du gouvernement de rembourser à la commission du havre de Montréal ce qu'elle a dépensé pour creuser le chenal de l'Anse-au-Loup.

M. Casey doit interpellier le gouvernement pour savoir s'il a été nommé une commission pour faire une enquête sur le "Sweating system" en Canada.

L'honorable M. Oulmet avait invité à dîner ce soir sir Mackenzie Bowell et Mme McCarthy, l'honorable M. et Mme Daly, l'honorable M. et Mme Dierckx, l'honorable M. et Mme White, l'honorable M. et Mme Girouard, l'honorable M. et Mme Girouard, M.P., et Mme Girouard, M. et Mme Gobeil, M. et Mme Decelles.

Chambre d'agriculture

St-Jean d'Iberville, 7.—Il est question, en cette ville, d'établir une Chambre d'Agriculture pour le district d'Iberville.

Le but de ce cercle, dont les membres devront être cultivateurs, sera de discuter les intérêts de la classe agricole.

Intitulé de l'importance de cette chambre pour les cultivateurs en général. L'union fait la force et dans l'état de dépression où se trouvent les cultivateurs—qui sont les premiers sur les rôles de taxes et les autres—il est nécessaire de se réunir et d'opposer un front compact aux empiétements des gouvernements, quels qu'ils puissent être.

L'association recruterait ses membres dans tout le district d'Iberville, et tiendrait ses séances dans la ville même de St-Jean. Nos députés verbalement, parait-il, d'un bon soil la mise à exécution de ce projet.

Le prochain terme

Le prochain terme de la cour d'assises qui s'ouvrira le 2 mars prochain sous présidence par l'hon. juge en chef sir Alexandre Lacoste.

Voici la liste des causes inscrites jusqu'à ce jour: Pierre Archambault, vol; Théophile Bédard, parjure; John S. Douglas, fausses représentations; Elizabeth Phelan, vol; Thomas Lefebvre, vol; William Scott, tentative de vol; John Crough et al, vol; Robert McGrath, vol; Cleophas Demers, parjure; Augustus Flaherty, tentative de meurtre; Thomas Bean et al, fraude; Napoléon Picard, parjure; Arthur Maranda, vol; Francis J. Howe, vol; Amicus Leblanc, vol; Albert Legault dit Desjardins, vol avec effraction; Zotique Leveau, vol; Thomas Levett, tentative de vol; Solomon Cros et Joseph Bécovitz, vol.

Feu M. Heaton

Un message reçu de Liverpool par le câble annonce, la mort de M. William Heaton, commissaire du steamer "Sardinian", de la ligne Allan.

Conférence des ouvriers

Le comité exécutif des ouvriers a résolu d'avoir une conférence en cette ville, jeudi et vendredi prochains, les 13 et 14 courant, au lieu de tenir une convention provinciale. Le Dr Schaeffer, de New-York, adressera la parole.

NOS PRISONS

Rapport de l'inspecteur Douglas Stewart

La fabrication du lit d'engrèbage et l'agriculture

DE LA DISPROPORTION DES SENTENCES

Le danger d'instruire les forçats durant les heures de travail

L'hon. M. Dickey a soumis hier, à la Chambre des communes son rapport sur les pénitenciers pour l'année expirant le 30 juin dernier.

C'est là le premier rapport du nouveau inspecteur, M. Douglas Stewart.

Le 30 juin dernier il y avait 1,277 forçats dans les cinq pénitenciers de la province, ce qui accuse une augmentation de 44 dans le cours de l'année, soit 3 1/2 pour cent, et les rapports des inspecteurs des écoles démontrent une augmentation plus considérable. Dix-huit forçats sont morts l'an passé, dont cinq des fièvres typhoïdes au pénitencier de Dorchester.

Les dépenses se sont élevées à \$437,417, soit une moyenne de \$248 par tête pour les forçats et \$12 cent par tête pour la population du Canada.

Les 1,277 condamnés se divisent comme suit: Blancs, 1,167; noirs, 65; sauvages, 23; métis, 5; mongoliens, 18.

Les deux tiers des prisonniers sont canadiens d'origine; dix-sept pour cent sont natifs des îles Britanniques et dix pour cent ont vu le jour aux Etats-Unis. La balance qui est de six pour cent nous est fournie en grande partie par la Chine.

Voici le tableau démontrant le pays de naissance des forçats:

Table with 2 columns: Country, Number of convicts. Includes Canada (863), Angleterre (116), Irlande (61), Allemagne (13), Espagne (3), Inde (2), Chine (17), Iles de la Mer du Sud (1), Pologne (1), Honduras (1), Galles (1), Etats-Unis (129), France (30), Ecosse (10), Italie (6), Suède (5), Danemark (2), Finlande (1), Norvège (1), Japon (1), Terre-neuve (1).

L'état civil des prisonniers est comme suit: Non mariés, 824; mariés, 453; veufs, 8.

Voici l'âge des condamnés: Au-dessous de 20 ans, 130; de 20 à 30, 594; de 30 à 40, 311; de 40 à 50, 152; de 50 à 60, 71; au-dessus de 60, 19.

L'examen des sentences prononcées contre les prisonniers démontre que 4 1/2 pour cent des condamnés pour vol; 17 pour cent sont condamnés à 2 ans; 22 pour cent à 3 ans; 19 pour cent à 5 ans, et 19 pour cent à 10 ans et plus.

Les croyances religieuses des prisonniers se divisent comme suit: Anglicans, 247; juifs, 2; catholiques romains, 624; sectes inconnues, 26; luthériens, 14; méthodistes, 184; presbytériens, 58; congrégationalistes, 65; baptistes, 102; disciples, 1; salutiens, 1; universalistes, 1; quakers, 1; autre dénomination, 1.

La valeur des travaux exécutés dans les pénitenciers pendant cette année est de \$153,000. La moitié de cette somme est employée à l'entretien des institutions, la balance ayant été divisée entre la production du revenu et les travaux qui augmentent la valeur des propriétés des pénitenciers.

La fabrication du lit d'engrèbage a coûté 162,400 dollars, et les autres travaux exécutés pendant cette année ont coûté 440,280.

Le 16 mai 1894 au 15 août 1895 les dépenses totales de la fabrication de ce lit ont été de \$109,290, ce qui résulte du travail des prisonniers, et une allocation de 2 pour cent par an pour dommages au matériel ont été de \$103,337. Les ventes ont rapporté \$65,375 et le matériel est évalué à \$48,232, accusant un profit net de \$10,000.

L'agriculture est l'industrie qui offre le plus d'avantages. Ce genre de travail est intéressant et accorde plus de liberté aux prisonniers qui n'ont pas à être enfermés tout le jour dans des ateliers.

Le système des chemins à péage est un système qui a été introduit par les Romains, parait-il. C'est un système de la condamner, car les anciens avaient une foule d'idées qui valaient bien les nôtres. Nous ne concluons pas le système en ce, au contraire, nous le trouvons fort équitable. Il a fait de quelques-uns des chemins publics, si les municipalités les entretiennent, ce ne peut être qu'un moyen d'une taxe que payent les propriétaires fonciers. Or on sait que les propriétaires d'une maison sans garage, cheval et voitures, sans, par conséquent, se servir beaucoup de la voie publique.

D'un autre côté, on peut fort bien pas posséder un seul pouce de terrain tout en ayant plusieurs chevaux, sans, par conséquent, se servir beaucoup de la voie publique.

Le Club Echiquien

Un nouveau club politique vient d'être établi à Deschambault sous le nom de Club Echiquien de Deschambault. Les officiers sont MM. F. N. Dufresne, président honoraire; Olivier Premier, vice-président honoraire; Louis Béland, président; J. Marquis, secrétaire; Fortin, trésorier; Fortin Paquin, secrétaire-trésorier; Comité, Lactance Gauthier, Nestor Armand et Cerne Dufresne.

L'Association Veterinaire

Les membres de l'Association Veterinaire de Montréal ont tenu leur assemblée régulière, hier soir, sous la présidence du Dr M. C. Baker. M. J. M. Carve a lu un intéressant rapport sur la guérison d'une fièvre à l'épave d'un cheval, causée par un corps étranger. Ce cas très rare a demandé deux ans de soins et de patience.

M. F. H. Morris a traité de l'hémaglobine.

LA LOI REPARATRICE

Ce que pensent les conservateurs

Dés détails intéressants

Il est fort possible que la loi réparatrice ne soit pas présentée aux Chambres avant le retour de sir Chas Tupper, c'est-à-dire lundi ou mardi, dit le "Herald".

Il ne reste qu'un article du bill à rédiger. C'est celui qui affirme le droit des catholiques d'avoir leur part des subventions scolaires du gouvernement manitobain. Le principe est adopté, mais il reste à être rédigé. Ce sera la rédaction de cet article. Je crois que les rapports des journaux disent que la loi réparatrice affectera une partie des terres fédérales au soutien des écoles séparées, soit en totalité, soit en partie.

Le gouvernement ne peut pas poser comme base de son bill que Manitoba refusera de se conformer à la loi réparatrice. Ce serait dévaluer les arguments en faveur de la loi. La valeur légale de la loi, si, plus tard, il devient nécessaire de venir en aide aux écoles séparées, le gouvernement n'hésitera pas à le faire, mais pour le moment se serait prématuré, tout le monde l'admet.

Voici quelle serait, en peu de mots, la portée de la loi réparatrice.

Les catholiques seront déchargés de l'obligation de payer des taxes pour le maintien des écoles publiques, mais auront le droit de le faire en donnant aux commissaires des écoles séparées un avis, trois mois d'avance, de leur intention de se rallier aux écoles du gouvernement.

Les écoles séparées seront rétablies dans leur intégrité, c'est-à-dire une section catholique du conseil de l'instruction publique, une organisation en municipalités scolaires ayant pouvoir de prélever des impôts, construire, maintenir et administrer les écoles dirigées par des commissaires élus par les contribuables. Les catholiques auront droit à leur part des subventions scolaires gouvernementales, en proportion de leur nombre. Quant aux dispositions concernant les écoles séparées, elles suivent de près la loi manitobaine de 1890 et ses amendements.

Le gouvernement provincial conservera le contrôle qui lui donne le tiers section de l'article 22 de l'Acte de Manitoba et les deux jugements du Conseil Privé. Comme question de fait, le bill est basé sur la décision du Conseil Privé, qui a déclaré que les dispositions de l'Acte de 1890 qui sont incompatibles avec cette décision.

UN OLFREYMAN

Qui aime le roman

Boston, Mass., 7.—Le révérend Leighton Parks, recteur du temple Emmanuel, a causé une vive surprise, en recommandant publiquement, aux jeunes gens la lecture des romans.

Dans une allocution qu'il a prononcée à une réunion de la Young Men Christian Association, le révérend Leighton Parks a conseillé à ses auditeurs de lire des romans et de la bonne poésie plutôt que de l'histoire. Le révérend Parks a exprimé l'avis que les romans et de meilleures descriptions de la vie réelle que les ouvrages exclusivement historiques.

ASSASSINES

Par les voleurs de Béthel un Nouveau-Brunswick

Albuquerque, N.M., 7.—Une vive sensation a été causée à Albuquerque, Nouveau-Mexique, par la nouvelle que le colonel A. J. Fountain, un des magistrats les plus populaires du Territoire, avait été enlevé et probablement enlevé par les fils de ses voleurs de Béthel, entre Las Cruces et White Oaks.

Le colonel Fountain, qui était chargé de poursuites criminelles dans le territoire, avait une guerre acharnée depuis quelque temps aux voleurs de Béthel qui infestent le Nouveau-Mexique. Il s'était rendu en compagnie son fils, dans le comté de Lincoln et venait d'y faire prononcer la mise en liberté de plusieurs voleurs de Béthel, lorsqu'il a été enlevé et très probablement assassiné.

UN FONT MPORTE

Ons ouvrera périsse ni dans la rivière

Bristol, Conn., 7.—Pendant que plusieurs ouvriers travaillaient à la construction d'un pont en fer sur la rivière Pequabuck, la partie d'un ancien pont sur lequel les préparateurs des matériaux a été entraînée par le courant et une vingtaine d'hommes ont été précipités dans la rivière. On se souvient qu'ils.

L'Angleterre et la Venezuela

Colon, Colombie, 7.—Des avis reçus de la Guyane anglaise portent que sir William Hemming, le nouveau gouverneur de la colonie, doit arriver prochainement, à pour instructions de servir de médiateur entre les habitants de la Venezuela dans le but de régler le différend de frontières, assurant que les relations diplomatiques entre l'Angleterre et la Venezuela auront été reprises, grâce aux bons offices d'une puissante amie.

Changeement de nom

L'Hôtel Jacques-Cartier, sur la Place Jacques-Cartier, sera connue sous le nom de l'Hôtel Victoria, après le premier de mai prochain. Le changement est dans le nom seulement, et M. Thomas E. Shallow demeurera le propriétaire.

Durant le mois de Février

Nous continuerons à donner de 20 à 50 pour cent d'escompte sur tout achat de meubles fait au comptant.

FREDERIC LAPOINTE, 1551 rue Ste-Catherine.

M. ROBINSON

Elu dans Northumberland

Par plus de 450 voix de majorité

New-Castle, 7.—L'élection de Northumberland qui a eu lieu hier s'est terminée par la victoire du candidat conservateur, M. Robinson, qui est élu par 450 voix de majorité.

Voici les rapports détaillés des votes donnés à chaque candidat:

Table with 2 columns: Candidate, Votes. Includes Robinson Mitchell (114), Lower New-Castle (32), Benoua (31), Frontbrook (23), Nelson (14), Whitelyville (41), New-Castle No 3 (83), Derby (103), Ullocke (97), Rogersville (89), Blackbrook No 8 (67), Rogersville No 27 (102), South Esk (28), Blissett No 8 (85), Blackbrook No 13 (65), Hard Welch (83), Cameron's (34), South Esk No 29 (45), Derby No 15 (143), New-Castle No 1 (78), Blackbrook (69), Blackbrook No 9 (86), Blackbrook No 7 (66), Blackbrook No 7 (80), New-Castle No 2 (66), Ludlow No 11 (48), Mitchell's No 15 (54), New-Castle No 5 (50).

Il ne reste plus que le résultat de quatre bureaux à connaître.

LE BANQUET A SIR CHARLES TUPPER

Un grand succès

Halifax, 7.—Plus de 300 convives ont assisté au banquet offert en l'honneur de Sir Charles Tupper, au Halifax Hotel, hier soir, par les conservateurs de cette ville.

L'œuvre a été un grand succès. M. Stans, P. président, il a fait l'éloge de Sir Charles, qui a répondu longuement.

Le secrétaire d'Etat a rappelé les négociations qui ont amené l'Acte de la Nouvelle-Ecosse dans la confédération. Il a parlé des progrès de cette province et naturellement il a attribué le développement de l'industrie à la politique nationale.

Après avoir fait l'éloge de Sir Mackenzie Bowell, il a répété ce qu'il avait dit à la ville de Truro et à Antigonish, sur les moyens employés par ses adversaires pour le vaincre, au Cap Breton.

D'autres discours ont été prononcés par M. M. Macdonald, John, McDonald, Wright et autres.

Sir Charles est parti ce matin pour Montréal, où on lui fera une réception publique.

LES DROITS DE L'ANGLETERRE

Un territoire contesté dans la Venezuela

Londres, 7.—M. Clement Markham, président de la Société Royale Géographique de Londres, vient d'écrire un très intéressant article sur la question de frontière de la Venezuela. Les recherches de M. Markham remontent jusqu'en 1570. Il dit que par un traité conclu en 1814, la Hollande céda une partie de la Guyane, y compris le territoire de la Grande-Bretagne et l'Espagne, exercant alors son titre de souveraineté sur la Venezuela, reconnu ce traité.

Comme héritier de ce traité admis par l'Espagne, la Venezuela, dit M. Markham, doit en honorer et se former aux conditions de traité aussi conclu en 1814 qui annula de fait toutes les réclamations antérieures faites à l'Espagne et garantis à la Grande-Bretagne la souveraineté sur tout le bassin de l'Essequibo.

Examinant ensuite en détail le résultat des explorations de Robert Schomburgk, M. Markham prétend que les conclusions de la vallée de l'Essequibo, alors territoire de l'Angleterre, à la Venezuela, que rien n'était aussi loin de la pensée des Anglais que de violer la doctrine Monroe. M. Markham conclut en disant que, même si l'histoire que la Venezuela réclame fait déclaré ne pas appartenir à la Grande-Bretagne, il ne s'ensuivrait pas qu'il appartienne à la Venezuela. Les droits de la Grande-Bretagne reposent sur la découverte d'une possession indépendante, il y a trois siècles, sur l'occupation effective du territoire et sur un traité.

L'incident de Trinidad

Londres, 7.—Le rapport annonçant que l'Angleterre avait reconnu la souveraineté du Brésil sur l'île de la Trinidad est semi-officiellement démenti.

Une grève en Allemagne

Berlin, 7.—Une grève des ouvriers employés dans les fabriques de draps et d'étoffes de l'Allemagne s'est produite il y a quelques jours et provoque des propositions inconnues jusqu'ici dans les annales du commerce allemand. La grève est soutenue par les ouvriers de toutes les grandes villes et elle s'étend aux villes de Breslau et de Hambourg.

Les grévistes demandent une augmentation de salaires et on s'accorde à reconnaître partout que leurs revendications sont absolument justifiées.

NOUVELLES DE TORONTO

L'affaire Corrigan devant les tribunaux

L'état du commerce

Toronto, 7.—On va, dans un bref délai prendre des procédures en défaut qualification contre W. H. Young, maire, et E. B. Anderson, assistant "reeve" de Dalkville, qui sont accusés de corruption.

La Campbell Furniture Company a fait cession de ses biens.

La Moose Mining Company de Toronto va commencer demain l'exploitation du coroneel. Les prisonniers ont de Sudbury. Les ingénieurs de la compagnie rapportent que le minéral est très riche.

Quatre personnes incriminées dans le meurtre de J. Corrigan ont comparu hier en police. Ce sont James Healy et sa femme, Cornelius Curtis, 27 ans, et le jeune Clayton, beau-fils de Corrigan. Il n'y a pas eu d'acte d'accusation porté contre eux, et on ne croit pas qu'il y en ait avant l'enquête du coroner. Les prisonniers ont été remis en liberté jusqu'à jeudi. Mme Healy portait un enfant dans ses bras.

L'Assemblée annuelle de l'Association de la presse a eu lieu hier au parlement. M. L. W. Sweeney, président, exprima l'espérance de voir triompher le projet de M. Chas. voir triumpher aux droits d'auteur, notwithstanding les protestations de la France.

Après quelques autres remarques de moindre importance, l'assemblée a élu l'élection des officiers. En voici le résultat: Président, J. S. Brerly, du St. Thomas Journal; élu par acclamation; vice-président, J. B. Leann, de la "Maclean Publishing Company"; Toronto, élu par acclamation; second vice-président, C. W. Young, du "Clinton New Era"; secrétaire-trésorier, J. A. Cooper, du "Canadian Magazine"; rédacteur assistant, secrétaire-trésorier, J. G. Atkinson, du "Toronto Globe"; élu par acclamation; comité exécutif, W. Stephenson, du "Chatham Banner"; W. Ireland, du "Pacify Sound Star"; A. G. E. McLaughlin, du "Alberta News"; Dan McGillicuddy, du "Huron Signal"; Goderich; R. L. Mortimer, du "Shelburne Free Press"; Andrew Laidlaw du "Galt Reporter"; W. S. Kingman, du "Stratford Herald"; H. P. Blackmore, de Orléans; J. S. Williamson, du "Ontario Globe".

Les rapports du commerce de Toronto durant la semaine qui vient de s'écouler ne sont pas encourageants. Les faillites se sont accrues et une dépression considérable se fait sentir partout. Les laines et les cotons sont faibles, mais le sucre tient ferme, et le blé est en hausse. Le marché métallurgique est ferme bien que les banquiers soient peu pressés, à parler. Cependant les prêts font 6 1/2 pour cent. Les faillites de la semaine sont de 67. Durant la période correspondante de 1894 le nombre en était de 52.

Une importante députation de militaires de cette ville est allée hier à Ottawa pour le gouvernement de rétablir l'artillerie de garnison à Toronto.

Les directeurs du C. P. R.

L'Assemblée des directeurs du Pacifique Canadien, qui doit avoir lieu lundi prochain, promet d'être intéressante. L'honorable George A. Kirkpatrick, MM. R. B. Angus, Jas. Ross et John Cassels auront à regagner de leur voyage dans le Sud.

Les directeurs du C. P. R.

L'Assemblée des directeurs du Pacifique Canadien, qui doit avoir lieu lundi prochain, promet d'être intéressante. L'honorable George A. Kirkpatrick, MM. R. B. Angus, Jas. Ross et John Cassels auront à regagner de leur voyage dans le Sud.

Les directeurs du C. P. R.

L'Assemblée des directeurs du Pacifique Canadien, qui doit avoir lieu lundi prochain, promet d'être intéressante. L'honorable George A. Kirkpatrick,

LE MONDE
Imprimé et publié par la "Compagnie de Journal Le Monde"
BUREAU: 1638, RUE NOTRE-DAME
ABONNEMENT "AU MONDE"
EDITION QUOTIDIENNE

LE DEVOIR DU GOUVERNEMENT FEDERAL
Ce que dit Manitoba
La législature manitobaine a commencé ses travaux législatifs, hier, et si l'on en juge d'après son programme...

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que sir Charles prendra son siège mardi.
Attendons-nous à voir l'ultra-loyaliste McNeill dans la tournée des prochains "knights".

NOUVELLES DE RIGAUD
(De notre correspondant)
Les Patrons de l'Industrie des comtés unis de Soulanges et Vandreville ont fait l'élection des officiers pour le bureau général de ces deux comtés...

InvARIABLEMENT...
nfailliblement...
instantanément...
L GUERIT...
Les RHUMES les plus obstinés.
Les TOUX les plus opiniâtres.
Les BRONCHITES les plus aiguës.

AVIS
Nos agents et nos abonnés des Etats-Unis sont priés d'adresser leurs correspondances concernant les abonnements à notre agent général
M. J. T. MORIN,
Boite 205,
MARLBORO,
Mass.

LA VICTOIRE DE SIR CHARLES TUPPER
Le prochain leader de la Chambre des Communes a remporté à Cap-Breton, une victoire qui ne sera d'aucun poids dans la balance de la destinée des deux partis au Canada.

Plus nos renseignements et nos informations se multiplient, plus nous devenons convaincus que la victoire de sir Charles Tupper au Cap-Breton, n'a aucune signification particulière, dans la crise politique que nous traversons.

C'est dans un moment de désespoir que le parti conservateur a recouru à sir Charles Tupper. Quel que soit le prestige de cet homme, quels que soient son talent et son habileté comme chef, il ne peut inspirer assez de confiance, ni exercer assez d'influence pour ramener au devoir, non seulement les "bolters" du ministère, mais les "bolters" de la députation et du parti auquel il appartient.

BIEN TÔT SIR CHARLES TUPPER occupe-t-il le parlement la place qu'il a toujours ambitionnée. On le verra à l'œuvre, non comme simple ministre, mais comme leader du parti conservateur. On saura alors si ce politicien est plutôt intrigant que puissant, s'il a du tact et de la vigueur politiques.

IMMIGRATION PEU DESIRABLE
Le conseil de comté de Wentworth, Ontario, vient de passer une résolution très significative contre les philanthropes intéressés de Londres, qui nous envoient les petits miséreux de la métropole anglaise.

On sait que le gouvernement subventionne les philanthropes professionnels comme le Dr Bernard, qui nous envoie, chaque année, une classe d'immigrants dont nous n'avons aucunement besoin. Nos villes et nos campagnes sont assez encombrées de sans-travail, pour qu'il soit temps de mettre fin à la politique suivie jusqu'à ce jour relativement à cette immigration.

Un canon Gatling pouvant tirer 1,800 coups à la minute est une des dernières inventions de nos amis de la paix. Une telle arme est un obstacle à la

Le lieutenant gouverneur parle ensuite des estimations budgétaires. Les obligations de son gouvernement augmentent, et il demande de plus fortes contributions pour le service public.

Si jamais le gouvernement fédéral s'est illusionné sur les intentions du Manitoba, il a devant lui un document qui le force à agir; et nous allons voir s'il est sincère.

Le correspondant parlementaire du "Tribune" lui écrit d'Ottawa:
"Le Canada" essaie d'atténuer le caractère des révélations que je vous ai faites relativement à la dernière crise. Je ne sais sur quel s'appuie "le Canada" non plus que le but qu'il poursuit, mais il y a un fait certain, dont je ne laisserai pas passer l'authenticité, c'est que le ministre Bowell a été saisi dans la dernière crise par l'élément Angers.

Le nombre des meurtres et homicides aux Etats-Unis, de 9,800 qu'il était en 1894, s'est élevé à 10,500 en 1895.

Le "Tribune" de Chicago vient de publier une nomenclature des crimes commis dans la république voisine et les données fournies par ce journal doivent être prises comme exactes. La "Tribune" fait cette classification: Querelles, 4873-Causes Inconnues, 2469-Jalousie, 1136-Irrescue, 684-Brigandage, 441-Infanticides, 269-Résistance à la loi, 232-Brigandages tués, 150-Folles, 101-Légitime défense, 104-Grèves, 18-Outrages et viols, 49-Emeutes, 28.

On compte 1,200 ouvriers sans emploi à Ottawa. Dans ce nombre de sans-travail ne sont pas compris les membres du sénat et les postulants du service civil.

L'honorable Peter Mitchell eut mieux fait de ne pas se présenter, dans Northumberland. Il avait déjà été défait par M. Adams, aux élections de 1891 et il ne pouvait réussir mieux contre M. Robinson dont la majorité dépassera 500 voix.

L'honorable Peter Mitchell a bravement combattu, mais le sort ne lui a pas été aussi favorable qu'à sir Char-

Il y a trois vacances au parlement impérial. Les arrondissements électoraux de Montrose, Southampton et Lichfield, ont perdu leur représentant.

Durant les cinq dernières années quatorze députés, à la chambre des communes, sont morts.

Il y a des gens qui mettent leur amour-propre à se distinguer du vulgaire en accomplissant certains actes utiles et honorables. Il y en a d'autres pour qui rien n'est séduisant, de hors de ce qui est utile; d'autres encore, en fin, qui ne visent qu'à la fantaisie, à l'originalité, et qui ne reculent même pas devant le baroque.

C'est pourtant ce que vient de faire l'éminent accordéon de pianos de Stockport, Angleterre.

Le nouveau conseil de la municipalité de St-Louis du Mile End, s'est réuni hier soir, sous la présidence du nouveau maire Villeneuve.

Berlin, N. H. - La société Saint-Jean-Baptiste de Berlin, N. H., a fait dimanche dernier l'élection de ses officiers. Voici le résultat:

On assure qu'un écrivain connu vient de faire recevoir un drame qui sera joué dans un théâtre de Paris en deux soirées.

Chaque pays, chaque époque a produit des détraqués qui se sont distingués par des folles bêtes ou méchantes, mais il n'y a que l'Angleterre qui a su honorer ses idiots.

Le Dr E. Lalonde a été unanimement nommé maire du village et M. Elz. Sabourin, maire de la paroisse.

Le nouveau conseil de ville de Mallesville a tenu, mercredi soir dernier, sa première séance, sous la présidence du maire Bleau.

Pro-maire: Conseiller Renaud. Finances et Hôtel de ville: MM. St-Jean, président, Limoges et McQuaid.

Le nouveau conseil de la municipalité de St-Louis du Mile End, s'est réuni hier soir, sous la présidence du nouveau maire Villeneuve.

Le nouveau conseil de la municipalité de St-Louis du Mile End, s'est réuni hier soir, sous la présidence du nouveau maire Villeneuve.

Le nouveau conseil de la municipalité de St-Louis du Mile End, s'est réuni hier soir, sous la présidence du nouveau maire Villeneuve.

Le nouveau conseil de la municipalité de St-Louis du Mile End, s'est réuni hier soir, sous la présidence du nouveau maire Villeneuve.

Le nouveau conseil de la municipalité de St-Louis du Mile End, s'est réuni hier soir, sous la présidence du nouveau maire Villeneuve.

DE MEME,
Chaque Journal
a ses Lecteurs
C'EST-A-DIRE,
Des amis à Lui.
Qui ne voient que Lui.
Ne pensent que par Lui.
Et n'agissent que par Lui.

Cette Vérité est Bien Établie
ET DOIT SERVIR DE
Guide aux Annonceurs
pour les diriger dans le choix des journaux qui leur fourniront une publicité efficace.

"Le Monde"
dont la clientèle est composée de gens instruits, aisés et aimant tous les comforts.

Les Claques Granby
Elles ne Serrent Point les Pieds et s'Ajustent au Soulier
C'est n'est pas étonnant que les claques qui ne sont pas de la même forme que les souliers les aident à marcher confortablement.

Dr C. N. Poitras,
141 RUE MIGNONNE,
Spécialités: Maladies des Femmes et des Enfants.

Docteur René Hébert,
354 RUE ST-DENIS,
Consultation: 8 à 9 h. m., 1 à 3 p. m., 7 à 8 p. m., 110-112.

J. H. MIGNERON,
AVOCAT
Edifice de la New-York Life Ins. Co.,
CHAMBRE NO 603.

J. EMILE VANIER,
INGENIEUR CIVIL, ARCHITECTE
107 Rue St-Jacques, 107

PERRAULT & MESNARD
Architectes et Ingénieurs Civils
BANQUE DU PEUPLE, ST-JACQUES

MIGNAULT, BELANGER & AMOS
Ingénieurs Civils et Architectes
Boulevard des Révélations pour le Canada

Le Grand Remède pour les Femmes
PILULES DE JOB MOSES
C'est le remède inappréciable en toute circonstance pour la guérison de tous les troubles menstruels.

LES PERSONNES FAIBLES
Quelques souffrances de faiblesse, indigestion, manque de vitalité, etc., qui peuvent se soulager avec un simple de 3 centes par la poste.

L'Exposition DE...
l'Empire Britannique
(The British Empire Exposition)

Chaque Eglise a ses Fideles
Chaque Journal a ses Lecteurs

Ce qu'elle Signifie
1. C'est l'espoir des sans-travail.
2. Ça fera la richesse de nos compagnies de tramways et de chemins de fer.

23. Nos photographes seront pressés pour remplir leurs ordres.
24. Nos théâtres seront bondés.
25. Nos magasins de cigares seront remplis de clients.

26. Notre ville sera remplie d'étrangers.
27. Nos banques auront de l'argent à prêter.
28. Notre population sera heureuse.

29. Nos politiciens seront à l'aise.
30. Personne ne sera à rien faire.
31. Nos commissaires des finances et notre commission des voies et moyens seront sans besoin.

32. Les marchands d'articles pour messieurs seront heureux.
33. Nos maisons de gros verront les commandes affluer.

34. Les souscripteurs au capital de l'Exposition remercieront leur étoile d'avoir été patriotes.
35. Les banques seront surprises à la vue de leurs dépôts et de leurs profits.

Du 24 Mai au 12 Octobre 1896.
L'Exposition de l'Empire Britannique,
(The British Empire Exposition)



LA TEMPERATURE

Probabilités pour les Prochaines 24 Heures. Toronto, Ont., 11.30 a.m. - Neige légère en certaines localités.

LA LOI REPARATRICE

On attendra jusqu'à ce que sir Charles Tupper ait repris son siège, pour soumettre au parlement la loi réparatrice.

Mais il est à remarquer, comme le dit le correspondant parlementaire de la "Minerve", que "le gouvernement ne peut pas poser comme base de son bill que Manitoba refusera de se conformer à la loi réparatrice. Ce serait avancer les événements et peut-être affaiblir la valeur légale de la loi. Si, plus tard, il devient nécessaire de venir en aide aux écoles séparées, le gouvernement n'hésitera pas à le faire, mais pour le moment ce serait prématuré, tout le monde l'admettra."

Manitoba a déjà si bien refusé de se conformer aux faibles injonctions du gouvernement fédéral, qu'il n'y a plus d'illusion à se faire. Le programme politique de la législature de Manitoba, dont nous donnons la version fidèle aujourd'hui, nous prouve que le gouvernement fédéral n'a plus à hésiter, qu'il a trop longtemps hésité, que s'il ne pose pas de sanction pour l'exécution de sa loi, il se sera moqué de tous les honnêtes gens.

L'ELU DE CHARLEVOIX

Les renseignements que la "Vérité" tient de personnes qui étaient sur les lieux lui apprennent que M. Angers n'a pas modifié son attitude à la suite de la lettre épiscopale. Après comme avant il a déclaré que sa politique sur la question scolaire était la politique de M. Laurier.

NORTHUMBERLAND

Le télégraphe nous apporte à midi le résultat de la votation des quatre polls qui manquaient dans la liste donnée ailleurs. Les voici :

Table with 2 columns: Poll name and Result. Includes Robinson, Mitchell, Alinwick 24, 22, 36, 24, 63, 83, 26, 53, 45, 20, 97, 25.

La majorité totale de M. Robinson est donc de 440.

SOUS LES ARMES

Peu à peu, un par un, les gros bataillons du parti bleu reviennent se mettre sous les armes en vue des prochaines élections. Voici qu'on annonce que M. MacKintosh va abandonner la place de lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest pour prendre la direction et se représenter dans Ottawa.

M. Mackintosh est un polémiste distingué et un organisateur des plus habiles et des moins scrupuleux.

Un boucher de Hamilton vend de la viande de cheval trois cents la livre.

M. Charles Angers, le nouveau député de Charlevoix, est arrivé à Québec, hier, et partira dimanche pour Ottawa.

"Événement" tient de source libérale que M. Laurier a désavoué les articles de "l'Électeur" sur Mgr Labrecque et ses prêtres.

Au retour de M. Montague, on nommera part tout le Canada des inspecteurs vétérinaires, payés par le gouvernement et tenus de faire des rapports mensuels.

M. Augé, député, est allé à Ottawa exposer et défendre devant le comité des chemins de fer du conseil privé certaines questions se rapportant au chemin de ceinture. Il s'agit surtout d'amendements à la charte et d'expropriations.

Les journaux conservateurs traitent d'histoire en l'air la nouvelle que les ministres Canadiens-français sont en concubinage avec les évêques au sujet de la loi réparatrice. "Événement" et ministres peuvent bien dire "Minerve" discuter ensemble une question sans que cela mette ces derniers sous la férule des prêtres."

Il est regrettable, dit le "Free Press" d'Ottawa, que les législateurs aient abandonné la vieille coutume de se réunir à l'automne, pour éviter de s'écarter en même temps que le gouvernement fédéral. La législature d'Ottawa va s'assembler bientôt ; celle de Manitoba siège actuellement et l'attention publique, au lieu de se porter sur les grandes questions en jeu, à Ottawa, va se limiter à des affaires d'intérêt secondaire. La législature de Québec, en expédiant ses travaux avant la nouvelle année, a agi sagement.

CONTRE LA CITE

M. Godefroi Papineau, notaire, poursuit la cité pour une somme de \$5,000 de dommages pour fausse arrestation, le jour des dernières élections municipales.

MAUVAIS PLAISANT

John Brown, 15 ans, est un petit vagabond qui, depuis quelque temps cause bien des ennuis aux hommes de police. Hier soir, au square Phillips, il a fait venir la voiture de la patrouille et s'est enfilé à toutes jambes. Toutefois, on a pu mettre la main sur lui, dans une ruelle en arrière de la rue Ste-Catherine.

On croit que cet enfant est l'auteur des fausses alarmes qui, depuis quelque temps, ont été appelées au dehors la brigade du feu.

Le recorder J. Fenwick a été arrêté pour huit jours. D'ici là, on prendra des informations sur le compte de cet adolescent qui promet.

UN ROMAN

Deux êtres tendrement épris

De la cour du Recorder à Ste-Darrie

Leur union à la prison des femmes

Le 27 janvier dernier, Mme J. Bte. Giroux, de Rigaud, dans le comté de Vaudreuil, est arrivée en cette ville et déposait une plainte en cour du recorder contre un nommé Antonio Téso, qu'elle accusait d'avoir séduit sa fille Rosanna, de vivre en concubinage avec elle, de n'être qu'un vagabond, etc., etc.

Le nommé Téso fut arrêté sur cette plainte et comparut devant le recorder De Montigny.

Le procès commençait à peine que Téso vit paraître en cour sa dulcinée, la bonne Rosanna, qui ne l'avait pas avec des larmes d'attendrissement dans la voix, déclara au recorder qu'ils étaient sur le point de s'unir par les deux liens du mariage, qu'ils s'aimaient à la folie, que l'un ne pouvait vivre sans l'autre.

Le recorder, voulant donner aux amoureux le temps de mettre leur beau projet à exécution, renvoya la cause au 31 janvier, espérant que durant ces quatre jours le mariage aurait eu lieu. Le 31 janvier, quand le juge revint en cour, Téso et Rosanna étaient en cour. Ils en étaient encore au même point. Le mariage n'avait point été célébré encore, et les amants déclaraient ne pouvoir se séparer.

Dans ce cas, leur dit M. De Montigny, je vais vous séparer, moi.

Alors il condamna Rosanna à huit jours de prison et il laissa Antonio en liberté, recommandant à ce dernier de se procurer la dispense nécessaire de son évêque et de procéder le plus tôt possible à la célébration du mariage.

Depuis cette date, Téso n'a pas été inactif, car ce matin il arrivait tout essouffé au bureau de la cour du recorder, muni de toutes dispenses, documents et papiers nécessaires à son union pour la vie avec Rosanna.

On lui remit un permis pour la prison des femmes. Une heure plus tard, sur les dalles de la sainte chapelle, au pied de l'autel sacré et sous le regard bienveillant de saints Dorothée, Antonio Téso, italien d'origine, passait au doigt de Rosanna Giroux l'anneau nuptial.

Le calme de la prison ne fut troublé en rien par ce singulier mariage. Les prisonniers n'ont pu danser ; quelques-uns d'entre elles seulement ont eu connaissance de cet heureux événement.

A deux heures, la voiture d'un cocher de place quittait l'hôtel de ville pour aller chercher à la prison les deux mariés. On comparait de nouveau devant le recorder pour être mis en liberté.

LA LOI SCOTT

Bulletins volés

Une dépêche de Moncton, N. B., dit : Après la récente élection à laquelle la loi Scott a joué un rôle si important, le parti opposé a pris des mesures pour avoir un décompte des bulletins, et le juge Wells siège à cette fin, aujourd'hui. L'officier rapporteur Chapman avait mis ces bulletins dans une boîte à sa résidence, mais hier soir, pendant qu'il était sorti, les bulletins ont été jetés dans la rue. On en a retrouvé une certaine quantité à quelque distance de la maison. Après enquête l'on a découvert que seulement 13 des 22 rapports des bureaux de votation sont restés intacts. Tous les bulletins du centre de la boîte ont été enlevés.

Il en reste encore assez pour donner une majorité de 100 aux partisans de la loi Scott. On ne sait trop quel effet ce vol va avoir sur le décompte.

LE FRERE FOURNIER

Subira son procès vendredi

Le frère Fournier, accusé d'assaut grave sur la personne du jeune Poplin, a comparu de nouveau ce matin en cour de police. L'accusé a demandé un procès sommaire, ce qui lui a été accordé. La cause a été fixée à vendredi prochain, à 10 heures.

MORT DE M. LABERGE

Commissaire à la cour de police

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Charles Joseph Laberge, fils aîné de feu l'honorable Charles Laberge, arrivée hier à la résidence de sa mère, rue Berri. M. Laberge souffrait depuis longtemps d'une maladie de poitrine. Il était âgé de 51 ans. Depuis 1889, il était employé au bureau du greffier de la cour de police. Les funérailles auront lieu lundi.

POUR SON MARI

La veuve de Joseph Juneau dont le mari a été tué en combattant de sa voiture à chemin d'Hochelega vient d'interposer une action de \$2,000 à la cité. MM. Lafontaine, Bonin et Morin, sont les avocats de la demanderesse.

LE PROJET N'EST PAS ABANDONNE

On dit maintenant que la compagnie des tramways n'a pas abandonné le projet de construction du tramway sur la montagne.

Le conseil sera appelé dans quelques semaines à se prononcer sur cette question.

VENTE ILLEGALE DE LIQUEURS

Napoléon Pélard, rue St-Maurice a été arrêté hier après-midi pour avoir vendu de la biisson sans licence. Il a été condamné ce matin par le juge Dugas à \$150 d'amende et les frais où trois mois de prison.

CLINIQUE

Clinique des maladies des yeux, des oreilles, du nez et du larynx, dirigée par le Dr Frs de Sales Préfont, consultations gratuites mercredi et samedi, de 10 hrs à midi, 402 rue Sherbrooke, Téléphone 6627.

LE DECOMPTE DANS ST-LOUIS

La majorité de M. Reneault n'est pas changée

Les bulletins maculés

Le décompte demandé par M. Francis Fournier, le candidat défait par M. Reneault dans le quartier St-Louis, est commencé de ce matin, devant le juge Davidson.

Comme on le sait, M. Reneault n'a été élu du 11e vote de majorité et les assistants-officiers-rapporteurs ont rejeté 135 bulletins comme ne portant pas la croix exigée par la loi et 159 autres comme ayant été maculés.

On comprend que dans ces circonstances le public porte un intérêt considérable à cette révision des votes donnés le 1er février, les deux candidats en présence étant bien connus et hautement appréciés.

Aussi la chambre où se fait le décompte était-elle bondée de curieux et d'intéressés, ce matin.

MM. Choquette, C. R., et Pelland, ainsi que les avocats de M. Fournier, et M. Bisillon et Lavallée représentent M. Reneault.

A 1015 heures, le juge Davidson prend le siège et M. Choquette présente les pièces et procédures exigées en telle occurrence.

Aussitôt M. Bisillon se lève pour soulever une objection. On ne doit pas procéder au décompte, d'après le savant conseil de la reine, parce que la requête alléguant des faits particuliers qui ne sont pas dans les affidavits produits à l'appui. Ces affidavits sont insuffisants et par trop généraux.

M. Bisillon cite l'article 364 pour appuyer sa proposition.

Le juge répondant décide "instantanément" que l'objection est renvoyée et que l'on doit procéder au décompte.

A la suggestion de M. Bisillon, on se divise l'ouvrage, lui-même et M. Pelland examinant et comptant les bulletins donnés à M. Fournier, et M. Choquette et M. Lavallée faisant de même pour les suffrages accordés à M. Reneault, chaque candidat assistant sans ses avocats dans ce travail.

Au bureau de votation No 1, M. Fournier perd un vote accepté par l'assistant-officier-rapporteur.

Une longue discussion s'engage ensuite pour savoir si le juge qui doit ouvrir les enveloppes contenant les bulletins maculés peut rejeter ou accepter ces bulletins par tel ou tel candidat.

M. Choquette se prononce dans l'affirmative, prétention que M. Bisillon ne peut accepter. Finalement, le juge prend la question en délibéré et le décompte continue.

Au bureau de votation No 2, l'enveloppe contenant les bulletins rejetés ne peut être ouverte. Le juge demande alors à M. Beauséjour qui représente le greffier au décompte, de mande immédiatement au palais de justice MM. David et Gosselin.

Ces derniers se rendent aussitôt à la cour.

Aucun changement au bureau No 3. Au No 4 un bulletin compté pour M. Reneault est mis de côté parce qu'il ne porte pas les initiales de l'assistant-officier-rapporteur.

Au bureau de votation No 5, on trouve qu'il y a 7 bulletins marqués maculés.

M. Choquette insiste sur la demande qu'il a faite précédemment. Le juge de voter sur ces bulletins rejetés ainsi marqués ont été ou non réellement maculés. Or ces bulletins ne portent pas d'annexe. L'assistant-officier-rapporteur doit en conséquence s'être trompé et avoir marqué comme maculés des bulletins qui ne devaient être qu'écartés.

D'ailleurs en consultant le cahier de votation, on trouve que 90 électeurs ont voté dans ce bureau, dont 44 pour Reneault et 39 pour Fournier. Or il y a pas d'enveloppe contenant les bulletins écartés, mais il y en a une contenant 7 bulletins marqués maculés. En faisant l'addition on trouve qu'en réalité ce ne sont plus des bulletins maculés mais bien des bulletins écartés.

La décision du juge est réservée.

Au bureau de votation No 6, M. Fournier perd une voix, un bulletin ne portant pas les initiales de l'assistant-officier-rapporteur. Il en gagne cependant un autre mis illégalement de côté.

Pas de changement au poll 7. Au bureau No 8, M. Fournier gagne deux voix ; au bureau No 9, M. Reneault gagne un vote, de même M. Fournier au poll No 10.

Pas de changement aux bureaux 11 et 12. Au bureau No 13, on trouve qu'un nommé H. Leblanc qui a voté pour M. Reneault, a écrit son nom sur le bulletin qu'il a remis à l'assistant-officier-rapporteur. A ce bureau M. Reneault gagne un vote, un bulletin marqué pour lui ayant été écarté.

Après s'être arrêté à 230 heures et après-midi.

Comme on le voit la situation n'est pas changée et moi-même de surprise qu'on ne saurait s'attendre, la majorité de M. Reneault va rester la même.

Mais attendons, il y a encore 15 bureaux de votation à examiner.

ÇA LUI APPRENDRÀ

De s'enivrer et de battre sa femme

Gaspard Chenelle, égarier, demeurant rue Rivard, a trop bu hier soir et a battu sa femme comme du blé, suivant l'opinion de cette dernière. Il s'est avoué coupable, ce matin, devant le recorder, qui l'a condamné à deux mois de prison pour l'assaut et \$500 un mois pour ivresse. Pour comble de malheur, Chenelle, après avoir été condamné, hier soir, s'est vu administrer une raclée des mieux conditionnées par un neveu de son épouse. Ce matin, il avait les deux yeux au beurre noir.

SOURD ET MUET VOLEUR

Joseph Proulx, un sourd et muet qui demeure au No 118 rue Robit a été arrêté hier après-midi pour vol d'une pièce de denture à la porte du magasin de M. Bergeron, rue Notre-Dame. L'accusé par l'entremise d'un interprète s'est avoué coupable et a été condamné par le juge Dugas à un mois de prison.

SEL ET SABLE

Les propriétaires de chevaux triomphent

A deux heures et après-midi le Recorder De Montigny a rendu jugement dans la cause de l'Union propriétaire des droits des propriétaires de chevaux vis-à-vis la compagnie des tramways. Il s'agissait du sable et du sel que la compagnie jette par les rues, ce contre quoi protestent les propriétaires de chevaux.

Le savant magistrat a été d'opinion que les plaintes des demandeurs sont bien fondées et causent des dommages considérables aux propriétaires de chevaux. La compagnie peut jeter du sel sur sa voie, puisqu'elle ne peut mettre sans cela ses tramways en mouvement, mais elle ne peut jeter du sel de chaque côté de sa voie comme elle le fait maintenant à l'aide de ses balais mécaniques. En conséquence, la compagnie est condamnée à \$10 d'amende et les frais.

M. Mullen, un employé de la compagnie qui avait fait arrêter pour avoir jeté du sel sur la voie des tramways a été libéré, les plaignants n'ayant pu prouver qu'il avait répandu ce sel de chaque côté de la voie.

FRAPPÉ PAR UN CONVOI

Sur le pont du Sauc aux Récollets

Une vieille femme du nom de McCormack a été tuée, ce matin, vers 10 heures, sur le pont du Sauc-aux-Récollets, par le convoi de Winnipeg. Elle demeurait au Sauc-aux-Récollets.

Le convoi a été averti et est parti cet après-midi à trois heures pour tenir une enquête.

VOL D'ENVELOPPES

James Costigan a été condamné à un mois de prison et à un mois de déportation par le juge Dugas à cinq jours de prison et à un mois de déportation par le juge Davidson.

AMPUTATION

François Trudel, cultivateur de Batiscan, a subi ce matin, à l'hôpital Notre-Dame, l'amputation de la jambe droite. Il a bientôt vingt ans. M. Trudel s'était fracturé cette jambe et la fracture n'avait jamais pu être remise.

SANS PAIN ET SANS GITE

Marie Dupré, veuve de François Cardin, 47 ans, est venue ce matin demander au recorder de l'envoyer en prison pour l'hiver. La pauvre femme n'a pas de domicile et ne possède aucuns moyens de subsistance. M. De Montigny a fait droit à sa demande.

BON DEBARRAS

M. De Montigny vient de délivrer notre ville pour au moins six mois d'un habitué de la cour du recorder, Michel Skinner, qui était ivre hier soir. Les rues de la ville ont été traversées par le passant. Skinner trouvant sans doute la sentence légère, a remercié le recorder.

FEU MICHEL VIDAL

On se rappelle ce pauvre Michel Vidal, mort subitement à sa pension, rue du Champ de Mars, au mois d'octobre dernier.

Personne ne connaissait de parents au vieux journaliste, si ce n'est qu'un frère qui avait été déporté à Paris. Or, si nous sommes bien informés, le consul de France fait des recherches au sujet du défunt, à la demande de la famille de ce dernier.

MAUVAISE RENCONTRE

Mal en pris à un négociant de St-Jérôme de faire la connaissance d'un individu à mine suspecte et de s'être laissé entraîné par ce copain d'occasion de mauvais lieu. Cela lui a valu de se faire enlever \$22. Le détective Barret, maître de l'affaire, a fait comparaître les donzelles soupçonnées d'avoir commis le vol en cour de magistrat de police, mais de révolutions, point. Il n'y a pas d'arrestation.

LA TEMPETE

Québec, 7.—La tempête qui sévit depuis hier a causé beaucoup de dommages et en plusieurs endroits les communications sont interrompues.

OPERA FRANÇAIS

Jerusalem

Comme c'est la première fois que nous entendons cette œuvre importante et que celle sera exécutée ce soir, nous aurons notre appréciation, reconnaissant qu'il nous est impossible de saluer toutes les beautés d'une semblable partition à la première audition.

Nous recommandons cependant à l'attention des habitués le sextuor du premier acte qui est d'une puissance et d'une grandeur saisissantes, ainsi que le duo final.

L'action de "Jerusalem" est très dramatique et la pièce, fort bien montée est attachante et émouvante. L'orchestration paraît être supérieurement traitée et est digne d'une attention soutenue.

Cette œuvre de Verdi ne se joue que rarement, nous ne savons donc pas qu'il y ait de bons chanteurs pour ce rôle. Les amateurs feront donc bien de profiter d'une occasion qu'ils ne trouveront peut-être pas de longtemps, pour entendre cette pièce véritablement belle.

L'interprétation est très satisfaisante, la décoration et la mise en scène aussi parfaite que possible. On partagera notre avis lorsque l'on saura que quatorze chevaux richement parés participent sur la scène. C'est un véritable escadron de croisés qui vont la peine que l'on se dérange pour le voir.

Ce soir "Jerusalem" et demain samedi, en matinée, "La Juive" aux prix populaires. C'est la dernière occasion que l'on a d'entendre cette œuvre superbe, la meilleure et la plus parfaitement exécutée de la saison.

La distribution comprend MM. Armand Ray, Barbe, Préal et Mmes Essail et Conti, c'est-à-dire toute la lysse.

Mgr JUSTIN FEVRE

Et l'avenir ce notre province

Une Nouvelle-France d'outre-mer

Mgr Justin Fevre envoie de France à un journal de collège une longue lettre dont nous extrayons ces quelques lignes :

"De nobles esprits, dont l'honneur est égalé par les convictions et les vertus, pensent que votre Dominion canadien étendu d'une mer à l'autre, est trop long est composé d'éléments trop disparates. Dans cette immensité, ils veulent dissoudre la confédération actuelle et tailler des compartiments où doivent se loger des nations. La Nouvelle-France d'autrefois, vulgo le Bas-Canada, deviendrait effectivement, au 20 siècle, une nouvelle France d'outre-mer. La race s'est conservée pure ; le territoire est tout tracé pour le développement d'une nouvelle nation ; la famille et la paroisse d'autrefois sont restées fermes dans leur cadres respectifs ; la religion a gardé son prestige, l'Eglise son autorité. Le Canada anglais devient, par la main d'un progrès, la France de l'Amérique du Nord, la république très chrétienne, la tête de la civilisation.

Et pour l'accomplissement de ce grand dessein, que faut-il ? Tout simplement que les esprits mettent de côté toute petite idée, toute petite passion ; que les esprits se grandissent et s'élèvent à la hauteur de ces espérances. Et pour opérer cette rénovation des esprits, que faut-il encore ? Que les élèves des séminaires de la province de Québec se montent au diapason de toutes les grandeurs de l'esprit ; de la haute science ; et qu'ils se disent bien que les grandes idées font les grandes nations. Le créateur futur du Canada grande nation est peut-être en train de faire un thème ou une dissertation sur le régime de Chicomilti.—Pourquoi pas ?

"Ent tout cas, cette doctrine est également fondée sur les principes, sur l'expérience et sur l'histoire. Que notre devise soit donc : En avant toujours."

A SOULANGES

A. G. Bourbonnais, M. P. P. et ses électeurs

M. A. G. Bourbonnais, député de Soulanges, a convoqué ses électeurs à un assemblée publique au Centre Landry pour jeudi le 13 février courant à 1 heure p. m. Tous les ans M. Bourbonnais a rendu compte des travaux de la session de la législature pendant l'année, et il continue à suivre cette coutume. Les électeurs devaient prendre tous les députés assés à l'Assemblée Législative ou à la Chambre des communes.

Plusieurs députés et autres amis de M. Bourbonnais assisteront à cette assemblée et l'on attend à une très vive discussion de toutes les questions politiques se rattachant aux actes des ministères de Boucherville et Tallon.

BLE CANADIEN EN AUSTRALIE

Deux gros cargaisons

A la fin du mois prochain, 60,000 boisseaux de blé du Manitoba seront expédiés en Australie. Ce blé a été vendu par M. W. W. Ogilvie à un commerçant de New-York, qui a acheté aussi une quantité considérable de blé de farine. C'est le premier lot de notre blé qui est vendu sur les marchés australiens. Ce blé sera expédié de Winnipeg à Vancouver.

On dit aussi que le Pacifique Canadien va recevoir l'Australie une commande de 50,000 boisseaux de blé du Manitoba, mais que cette commande n'a pas encore été remplie, les offres n'étant pas assez favorables aux vendeurs.

Les rapports des marchés américains annoncent que l'on attend à New-York, en ce qui concerne le blé, plus ferme. Il en est ainsi à Toronto.

Le major Walsh, autrefois de la police à cheval du Nord-Ouest, est arrivé à Montréal hier. Il raconte que l'ancien commandant de nos troupes de New-York, d'où ils s'embarqueront pour l'Europe.

M. Jack Faust, agent de la compagnie "Big Senayon", qui jouera au Théâtre Royal, la semaine prochaine, est venu à nos bureaux, ce matin. M. Faust manie aussi élégamment le français que l'anglais. C'est digne de remarque.

An Hien-deau-R. Lambert, Louisville, Oct. Michael, St-Gabriel, L. A. Lord, Yamachic, J. A. Gauthier et dame, Acton ; J. A. Guibault, E. Goureaux, Joliette ; P. C. Lemoine, Sorel ; A. Collette, St-Jean-Baptiste ; P. Choquette, St-Jean-Baptiste ; N. Lafontaine, Joliette ; H. Robitaille, Joliette ; Mason Mills, Inroquois ; Jos. Maté, Inroquois ; Jos. Normandin, Québec ; A. Dagenais, Québec.

NOTRE LOYAUTÉ

L'opinion à Londres

Londres, 7.—Les journaux de l'après-midi, parlant des discours faits au parlement d'Ottawa, sur la motion McNeill, font l'éloge du patriotisme et de l'attitude dignes de nos députés.

PROTECTORAT

Londres, 7.—La proclamation annonçant l'établissement du protectorat anglais sur le pays des Achants vient, paraît-il, d'être lancée par le gouverneur de la colonie de la Côte d'Or.

LE SULTAN REPOND

Londres, 7.—On dit que dans sa réponse à la lettre de la reine au sujet des massacres en Arménie, le sultan préfère un grand amour pour l'humanité et attribue à des malentendus les nouvelles de ces massacres. Il dit que les Arméniens ont été les premiers agresseurs.

LA FLOTTE ALLEMANDE

Berlin, 7.—Hier, le ministre des affaires étrangères a annoncé que le gouvernement se demandait pas d'espérer d'additionnels pour augmenter la flotte de guerre.

LES NEGRESSES

La paille et la poutre

Singulier exclusivisme

Mme Frederick Douglass, la veuve du célèbre orateur noir, est profondément indignée contre les membres de la "Woman's Suffrage National Convention", qui a siége récemment à Washington. Et ce n'est apparemment pas sans raison.

En effet, d'après Mme Douglass, les directrices du congrès des femmes auraient refusé solennellement d'y admettre les négresses !

Si Mme Douglass dit la vérité, elle a les sympathies de tous les amis de la justice et de la liberté.

L'action des officiers du congrès féminin est condamnable, parce qu'elle dénote chez ses auteurs une étroitesse de vues qui ne s'harmonise nullement avec leurs prétentions si sublimes en apparence.

Au fait, si les éloquentes avocates du mouvement féministe ont pour but l'émanipation politique et le progrès de la femme, pourquoi chercher-elles à en exclure les négresses ?

N'est-ce pas là faire acte de partialité et se mettre au rang de ces brutes d'hommes qui ne veulent point, selon elles, rendre justice à la femme ?

Les négresses n'auraient-elles pas, par hasard, autant besoin de civilisation que les membres du congrès féminin de Washington ?

Allons donc !